

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

ISSN: 2521-2125

Numéro 4

Juin 2018



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'UAO
- Konan KOUASSI, Maître-Assistant à l'UAO
- Dhédé Paul Eric KOUAME, Maître-Assistant à l'UAO
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître-Assistant à l'UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître-Assistant à l'UAO
- Kouakou Hermann Michel KANGA, Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- HAUHOUOT Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ALOKO N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- AKIBODÉ Koffi Ayéchoro, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- BOKO Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- MOTCHO Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- DIOP Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- SOW Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- DIOP Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- WAKPONOU Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- KOBY Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Kudzo, Maître de Conférences, UL (Togo)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les questions foncières en milieu urbain, le problème d'habitat et de logement, l'implication des acteurs locaux dans le développement local, la dégradation de l'environnement urbain, l'immigration agricole, la conservation des produits agricoles, l'approvisionnement des marchés urbains en produits vivriers, les risques sanitaires liés à l'accès à l'eau potable, les enjeux socio-spatiaux de la propagation de l'épidémie de la méningite, le développement touristique et culturel, ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

Secrétariat de rédaction

KOUASSI Konan

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)

Sommaire

Follygan HETCHELI, Iléri DANDONOUGBO, Goumpouguini DJERGOU La rente foncière et ses implications socioéconomiques à Agoènyivé, périphérie nord de Lomé (Togo)	6
KONAN Kouassi Toussaint, DJAH Armand Josué, KOFFI Brou Emile Les enjeux de la production du foncier urbain par les détenteurs de droits coutumiers dans les communes de Cocody et d'Abobo (district d'Abidjan, Côte d'Ivoire)	24
N'GUESSAN Kouablan, DOHO Bi Tchan André, KOUASSI N'GUESSAN Gilbert, ATTA KOFFI Lazare Les cités immobilières des entreprises dans trois communes périphériques de la ville d'Abidjan (Yopougon, Cocody et Abobo)	37
EVIAR Ohomon Bernard, KOUASSI Patrick Juvet, GOZE Thomas, GOGBE Téré Sociétés immobilières et aménagement d'un espace urbain : cas de la SICOGI à PK 18	51
Dègnon Jonas KOTYN, Dèdègbè Louis AHOMADIKPOHOU, Euloge OGOUWALE, Marcel Romuald Benjamin HOUINATO Contraintes et efficacité des systèmes paysans de stockage des produits agricoles en pays Agonlin (Bénin, Afrique de l'ouest)	63
Dr Moussa dit Martin TESSOUGUE, Djénébou TRAORE, Mahamadou Oumar CAMARA Approvisionnement du marché urbain de Bamako au Mali en tubercules d'igname par les commerçants grossistes	83
Frédéric Armel MEMEL, Sophie Pulchérie TAPE Acteurs territoriaux et développement local : cas de la municipalité de Jacquerville en Côte d'Ivoire	104
N'GORAN Kouamé Fulgence, APHING-KOUASSI Germain, ASSI KAUDHJIS Joseph-P. Les perspectives de développement du tourisme dans le département de Korhogo	117
SORO Ferelaha Fatoumata, DIABAGATE Abou, COULIBALY Amadou, GOGBE Téré L'impact spatial des activités à la ferraille d'Abobo (Abidjan, Côte d'Ivoire)	138

<p>Suspense Averti IFO, Félix KOUBOUANA, Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA, Dangui Ghislain Wilfrid LOUTETE, Ges KIBOZI, Marielle YENGHO, Hollande Guenael L. NZIENDOLO, Urielle Marini Malonga, Stoffenne BINSANGOU</p> <p>Evaluation du niveau de compréhension du concept changements climatiques actuels et stratégie de sensibilisation en milieu étudiantin, république du Congo</p>	152
<p>KOUASSI Konan, SREU Eric, KANGA Kouakou Hermann Michel, BRISSY Olga Adeline, ASSI-KAUDJHIS Joseph P.</p> <p>La méningite dans le quart nord-est ivoirien : une épidémie révélatrice d'inégalité et d'isolement socio-spatial</p>	165
<p>SIDI ISSAH Aboudala, DJANGBEDJA Minkilabe, KPEDENOU Djagnikpo Koffi, TCHAMIE Tanzidani Komlan Thiou</p> <p>Dynamique spatio-temporelle de l'occupation du sol dans les sites d'exploitation de calcaires au sud-est du Togo</p>	181
<p>N'GUESSAN Francis N'Guessan, KOFFI Guy Roger Yoboué, KOUASSI Konan, ASSI-KAUDJHIS Joseph P.</p> <p>De l'accès a l'eau potable aux risques sanitaires dans la sous-préfecture de Bonon (centre-ouest, cote d'ivoire)</p>	201
<p>BROU Huia Sidonie, KASSI Kadjo Jean Claude, FOFANA Lacina</p> <p>Les impacts environnementaux lies à la gestion des déchets solides ménagers à San-Pedro</p>	215
<p>DIARRASSOUBA Bazoumana, VEI Kpan Noel, KOUAKOU Kouamé Serge-Eric</p> <p>Assainissement liquide et pluvial en milieu urbain : état des lieux et perspectives à M'bahiakro (Côte d'Ivoire)</p>	229
<p>GOGBE Téré, WADJA Jean-Bérenger, KOUASSI N'guessan Gilbert, KARAMOKO Djenan Marie Angèle</p> <p>Les acteurs de développement local et le développement du département de Kounahiri (centre-ouest de la côte d'ivoire)</p>	246
<p>TUO Abou, SOUMAHORO Manlé, DJAKO Arsène</p> <p>Immigrations agricoles et développement du département de Dianra dans la région du Béré (côte d'ivoire)</p>	265
<p>MAKOU Laurentine Luce, Eleno Manka'a FUBE, NJOUONANG DJOMO Harold Gaël</p> <p>Les musées à l'épreuve de la promotion du tourisme au Cameroun : l'exemple des musées de Yaoundé</p>	278

LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME DANS LE
DEPARTEMENT DE KORHOGO

N'GORAN Kouamé Fulgence

Doctorant,

Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody,

E-mail : kfngoran@gmail.com

APHING-KOUASSI Germain

Maitre-assistant, Institut de Géographie tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny de
Cocody,

E-mail : germain_ak@yahoo.fr

ASSI KAUDHJIS Joseph-P.

Professeur Titulaire,

Département de Géographie, Université Alassane Ouattara de Bouaké,

E-mail : jkaudjhis@gmail.com

RESUME

Près d'un demi-siècle après le lancement officiel de la politique de développement touristique de la Côte d'Ivoire, en général, et plus particulièrement du département de Korhogo, en 1970, le tourisme a du mal à s'imposer comme une activité susceptible de contribuer durablement au bien-être socioéconomique de ce département. La population du département de Korhogo, à l'instar de celles de l'ensemble de la Côte d'Ivoire, reste en marge de cette activité touristique qui semble être une pratique occidentale. A ce titre, vu les nombreuses contraintes socioéconomiques et politiques que traversent la Côte d'Ivoire, facteurs de réduction des arrivées touristiques internationaux au sein des différents départements du pays, le tourisme ne peut s'assurer des lendemains meilleurs, si elle ne bénéficie pas du soutien des populations et pouvoirs publics locaux. Il est donc plus que nécessaire d'assurer des bases solides au tourisme, en Côte d'Ivoire et au sein du département de Korhogo, afin qu'il puisse résister, au mieux, à ces diverses contraintes.

Mots-clés : Pays du Sud, Côte d'Ivoire, Korhogo, développement durable, Tourisme durable.

ABSTRACT

Nearly half a century after the official launch of the tourism development policy of Côte d'Ivoire, in general, and more particularly the Korhogo department, in 1970, tourism is struggling to establish itself as an activity sustainable contribution to the socio-economic well-being of this department. The population of the Korhogo Department, like those of the whole of Côte d'Ivoire, remains on the sidelines of this tourist activity which seems to be a Western practice. As such, given the many socio-economic and political constraints that Côte d'Ivoire is experiencing, factors that reduce international tourist arrivals within the country's various departments, tourism can't ensure a better future if it does not benefit from support

from local populations and local authorities. It is therefore more than necessary to ensure a solid foundation for tourism, in Côte d'Ivoire and within the Korhogo department, so that it can withstand, at best, these various constraints.

Keywords: Southern countries, Côte d'Ivoire, Korhogo, Sustainable development, Sustainable tourism.

INTRODUCTION

Le tourisme ivoirien va mal. C'est le constat que ne cessent d'établir les gouvernements successifs qu'à connu la Côte d'Ivoire. Le tourisme a, pourtant, bénéficié d'un important soutien des pouvoirs publics, déjà, à partir de 1960. Ainsi, de 1963 à 1969, l'Etat procède à la construction de divers réceptifs hôteliers à Abidjan et dans les villes importantes du pays. Outre le plan quinquennal de développement touristique élaboré et mis en place, à partir de 1970, un plan de développement touristique visant à mieux structurer le secteur a été réalisé en 1989. Mais toutes ces réformes entreprises n'ont pas produit les résultats escomptés. Eu égard à cette contreperformance, l'exécutif s'est engagé dans plusieurs programmes de relance de l'activité touristique, à partir de 1992. Malgré tous ces efforts, le tourisme demeure une activité marginale en Côte d'Ivoire (BNETD, 2014). Ce constat est plus alarmant dans les localités de l'intérieur du pays, à l'instar du département de Korhogo.

Situé au Nord de la Côte d'Ivoire, le département de Korhogo jouit, pourtant, d'un fort potentiel touristique. Sa richesse culturelle, ses nombreux sites touristiques ainsi que ses ressources naturelles (végétation de savane, relief parsemé de montagnes et collines...) sont autant de facteur contribuant à garantir l'essor du tourisme. En dehors des atouts naturels, socioculturels et religieux, le département de Korhogo bénéficie aussi d'un positionnement économique important. Capitale économique du Nord de la Côte d'Ivoire, ce département est l'une des principales zones de production des cultures commerciales comme le coton, l'anacarde et la mangue, ainsi qu'une importante zone de production des ressources animales (Bovins, Caprins, Porcins) du pays. Ce statut du département de Korhogo est, indéniablement, un déterminant très important dans le dynamisme de l'activité touristique. Mais, au lieu d'assister à l'émergence d'un marché touristique solide et prospère, le tourisme, au sein de ce département, évolue en dent de scie, depuis 1960, et ne permet pas à la population locale d'en tirer le meilleur profit (N'GORAN, 2017).

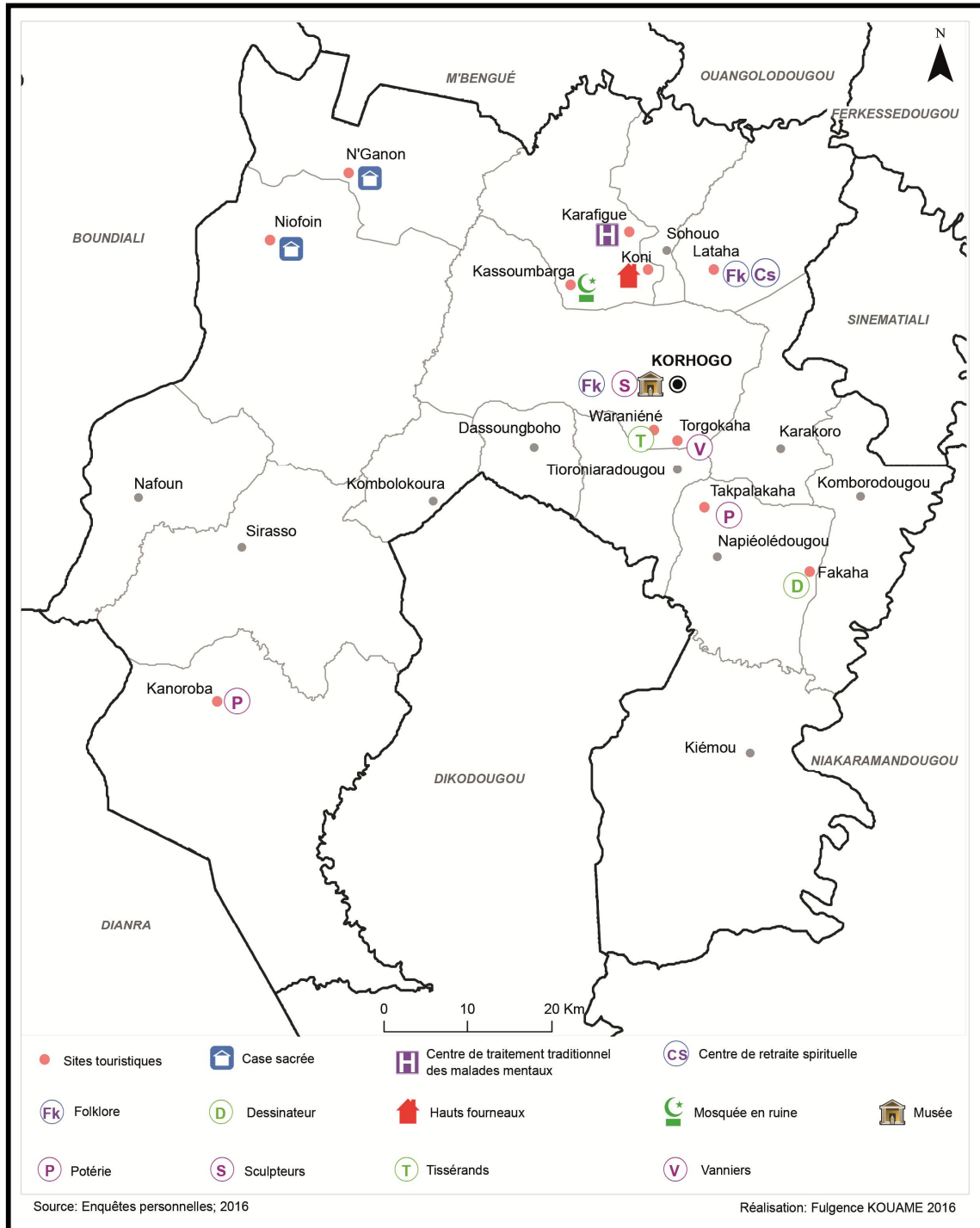
Les difficultés socioéconomiques et politiques que traversent le pays, ne peuvent, à elles seules, expliquer la léthargie enregistrée dans le secteur touristique du département de Korhogo et faire perdre patience, à la fois, aux pouvoirs publics et à la population. La priorité accordée au tourisme international, au détriment de la mise en place d'un marché touristique local est aussi à la base du caractère marginal du tourisme dans le département de Korhogo et en Côte d'Ivoire ; les pays du Sud étant, le plus souvent, exposés à diverses crises sociopolitiques, seul un marché intérieur dynamique peut garantir la survie et une relance rapide de l'activité touristique, avant le retour des touristes internationaux. De ce fait, comment inscrire durablement le tourisme dans l'esprit et au cœur de la population ivoirienne afin de garantir, non seulement, l'émergence d'un marché touristique local

dynamique, mais aussi le soutien de sa population pour une relance de l'activité touristique dans le département de Korhogo et en Côte d'Ivoire ? L'objectif de cet article est de mettre en relief les possibilités de relance et de consolidation de l'activité touristique dans le département de Korhogo.

1- METHODE ET MATERIELS

Cette étude s'est essentiellement basée sur l'analyse de documents ministériels, de recherches et de rapports d'études de certains organismes étatiques. Il a été très utile dans la compréhension de la politique touristique mise en place, de l'état des lieux de cette activité, des efforts de relance entrepris par l'exécutif et des attentes de la population locale. L'exploitation de données secondaires ainsi qu'une enquête de terrain dans le département de Korhogo nous a, également, permis d'apprécier l'incidence des diverses politiques de développement touristiques initiées dans cette zone. Cette phase nous a aussi permis d'avoir une meilleure appréhension des potentialités touristiques du département de Korhogo (figure 1). Ce qui justifie le choix de promotion d'une activité touristique de découverte mis en place par l'exécutif dans le département de Korhogo. La valorisation de cette stratégie ne favorise pas une intégration adéquate de l'ensemble des localités du département à l'activité touristique, d'où des retombées socioéconomiques disparates et d'un degré moindre. Partant de là, il est plus que jamais primordial d'initier des paradigmes nouveaux pour asseoir durablement l'essor de cette activité dans le département de Korhogo, tout en garantissant des retombées socioéconomiques importantes pour l'ensemble de la population locale.

Figure 1 : Les aptitudes touristiques du département de Korhogo



2- RESULTATS ET DISCUSSION

2.1- Initier des investissements touristiques majeurs pour positionner le département de Korhogo au cœur de la politique touristique nationale

La relance de l'activité touristique dans le département de Korhogo nécessite l'implication effective des autorités administratives locales à travers des actions de promotion touristiques, mais aussi par des partenariats public-privé (PPP).

2.1.1- Les collectivités territoriales locales, supports d'expérimentation des actions de promotion touristique

Plusieurs champs d'actions subsistent dans la promotion du tourisme au niveau des collectivités ou leur mise en tourisme, au sein du département de Korhogo. Cependant, nous n'avons retenus que les activités de promotion touristique en rapport avec l'eau ou le plein-air. En fait, la tendance actuelle des ivoiriens réside dans la possibilité d'avoir des espaces ouverts où ils peuvent sortir des pressions urbaines et quotidiennes. De plus, la zone du département de Korhogo, faisant partie du milieu tropical ivoirien, enregistre des températures élevées. Cela implique donc que la promotion d'activité touristique en milieux ouverts peut avoir toutes ses chances de réussite. Ce type d'investissement touristique qui a déjà vu le jour dans le département de Sinématiali, connaît un succès auprès des populations des localités environnantes. Surnommé la plage de Siné, cet espace offre la possibilité de pratiquer des activités sportives nautiques qui n'existaient qu'au sud de la Côte d'Ivoire. Les visiteurs de cet espace peuvent ainsi pratiquer, désormais, le jet-ski comme on peut l'apercevoir sur la photo ci-dessous. Les amateurs de ce sport ne sont donc plus obligés de converger vers le Sud du pays afin de s'adonner à leur passion.

Photo 1 : Visiteur pratiquant le jet-ski à LOKOLI



Source : Eco-Ferme LOKOLI, 2017

Dans ce cadre, ces collectivités doivent avoir le souci de valoriser et d'apporter de la valeur ajoutée aux différents barrages hydrauliques que compte le département de Korhogo.

Les bénéfices de la promotion de ce type d'investissement sont multiples pour les collectivités territoriales. Nous les avons résumés comme suit :

- Développer des activités qui vont générer des emplois et limiter l'érosion démographique ;
- Diversifier les sources d'entrées de devises ;
- Contribuer à la promotion et à l'attractivité de la collectivité.

Ces initiatives que doivent mettre en place les collectivités territoriales ne doivent pas occulter le fait que le rôle de l'Etat dans la relance et l'essor de l'activité touristique du département de Korhogo est plus que capital.

2.1.2- Le nécessaire partenariat public – privé (PPP)

La relance de l'activité touristique dans le nord du pays et en occurrence au sein du département de Korhogo requiert une implication majeure de l'Etat ivoirien. Au-delà des problèmes sectoriels et des questions de sécurité qui doivent être corrigés, il est plus que jamais primordial de trouver des champs d'actions susceptibles de faire revenir, non seulement, les touristes dans la zone, mais aussi susciter un attrait de touristes du marché national.

Dans la pratique, nous pensons que des investissements dans la construction de deux types de complexes touristiques peut contribuer à relancer le secteur touristique dans ce département et à l'inscrire, de facto, dans une logique de développement durable.

2.1.2.1- Les complexes hôteliers FOTAMANA et YEGNIGUE, moteur de la croissance et de l'essor du tourisme dans le département de Korhogo

L'instauration des Zones Economiques Spéciales (ZES) entre Sikasso au Mali, Bobodioulasso au Burkina Faso et Korhogo en Côte d'Ivoire offre des possibilités de développements socioéconomiques importants à ces trois zones. Le dynamisme de l'ensemble de ces activités, facteurs de mobilités, constitue un atout majeur pour le secteur touristique dans la zone Sikasso-Bobodioulasso-Korhogo. Au moment où, aucun projet commun n'a été identifié (Accord ZES, 2018), il est indispensable pour les autorités ivoiriennes et les acteurs privés de penser à la mise en place d'infrastructures de supports touristiques susceptibles de capter un nombre conséquent de visiteurs vers Korhogo.

2.1.2.1.1- Le FOTAMANA : un complexe au cœur de la cohésion nationale

Les multiples crises dont la Côte d'Ivoire a dû faire face, depuis les années 1980, ont, successivement, eu raison de la cohésion sociale et de l'hospitalité légendaire de ce pays. L'examen des possibilités et des limites de la réconciliation et de la paix durable en Côte d'Ivoire démontre que non seulement la consolidation de la paix piétine, mais que les jeux et enjeux politiques favorisent un certain gel de la situation (CHARBONNEAU Bruno, 2013). Ce qui ne permet pas d'asseoir les bases d'un développement économique durable. Aussi, la précarité dans laquelle une grande partie de la population baigne (INS, 2015) ne peut, elle aussi, être un facteur capable d'impulser un marché touristique local.

De ce qui précède, il semble utile que le tourisme qui s'inscrit davantage dans une ligne de développement durable soit associé, à la fois, aux efforts de recherche de la paix et de la cohésion sociale au niveau national et sous régional, et aux actions de démocratisation de l'activité touristique nationale. C'est en cela que le complexe hôtelier FOTAMANA prend tout son sens (photo 2).

Photo 2 : Vue générale du complexe hôtelier FOTAMANA



Création : Jean-Jacques Koffi, Architecture et divers, 2016

Conception : N'GORAN.K.F., 2015

Les caractéristiques majeures de ce complexe résident dans son architecture et son mode de fonctionnement. Ainsi, au niveau architectural, le complexe hôtelier FOTAMANA épouse les lignes de construction de l'habitat traditionnel senoufo ; car, en résumé des dires des anciens, la rondeur de la case senoufo et sa toiture pointue incarne la cohésion au sein de la famille et l'unité autour du chef de famille. A partir de cette structure, le FOTAMANA se positionne ainsi comme un havre de paix, capable d'ouvrir ses bras à tous, comme son nom l'indique et susceptible de contribuer à la construction de l'unité tant recherchée en Côte d'Ivoire.

Abritant, à la fois, un village de vacance de 260 chambres (500 lits) réparties sur quatre zones et un hôtel classique de 15 chambres (30 lits) dont 5 suites situées dans sa partie centrale, ce complexe compte aussi plusieurs compartiments (photo 3) situés à ses extrémités pouvant accueillir divers événements (spectacle, à gauche de l'image ; baignade en haut au fond et enfin sport, à droite). On y compte également un imposant super marché spécialisé dans la commercialisation de produits Bio, situé à l'entrée. Ce complexe hôtelier fait donc office de plus important village de vacance en dehors de ceux d'Assinie.

Photo 3: Les différents compartiments du FOTAMANA



Création : Jean-Jacques Koffi, Architecture et divers, 2016

Conception : N'GORAN.K.F., 2015

Hormis le caractère de village de vacances, le FOTAMANA met aussi des chambres (photo 4) à la disposition des personnes en transit dans le département de Korhogo, grâce à son hôtel de séjour.

Photo 4 : Une vue de l'entrée des chambres de l'hôtel permanent du FOTAMANA



Création : Jean-Jacques Koffi, Architecture et divers, 2016

Conception : N'GORAN.K.F., 2015

Enfin, dans sa gestion quotidienne, ce complexe qui est 100% autonome en énergie et qui bénéficie d'un système de gestion rationnelle d'eau, s'inscrit pleinement dans une logique de développement durable.

Construit pour intégrer le vaste programme de construction de l'unité nationale, voire africaine, ce complexe a pour cœur de cible la jeunesse. En effet, le fonctionnement de son village de vacances intégré de 500 lits doit contribuer, en priorité, à mettre en contact des jeunes ivoiriens ou africains pour un séjour de 15 à 30 jours, afin de favoriser une meilleure appropriation des différentes cultures. De plus, le mode de sélection des ayants droit à ces types de séjour tous frais payés par l'Etat ou des subventions institutionnelles, au niveau national, peut être selon le mérite. Ainsi, en contribuant à la construction de l'unité nationale, les autorités ivoiriennes invitent, de facto, la jeunesse ivoirienne à la culture du mérite.

Au-delà de ces deux aspects sociaux, ce complexe favorise une amélioration des conditions de vie des populations de sa zone d'implantation. Outre les emplois directs et indirects qu'il génère, il contribue à la préservation de la culture senoufo en particulier, mais aussi de l'ensemble de la Côte d'Ivoire. En somme, le FOTAMANA invite l'ensemble de la population ivoirienne à la culture du vivre ensemble et du partage, d'une part, mais aussi et surtout, montre que la chose la plus importante dans la vie d'une nation est la culture de la paix. De ce fait, le département de Korhogo se positionne, ainsi, comme le laboratoire et le centre national pour la culture de la paix. Dans ce domaine Yamoussoukro est, certes, déjà perçue comme la cité de la culture de la paix grâce à la Basilique et à la Fondation que cette ville abrite. Cependant, Yamoussoukro ne met pas en séjour des jeunes ivoiriens ou des jeunes venant d'autres horizons, pour des apprentissages mutuels. D'où, en se dotant d'une infrastructure touristique comme le FOTAMANA, Korhogo se place mieux, dans la posture de cité invitant à la culture de la paix et de la promotion de l'homme.

2.1.2.1.2- Le YEGNIGUE, complexe hôtelier du bien-être

Dans la stratégie de positionnement touristique du département de Korhogo, la construction du complexe hôtelier YEGNIGUE fait partie du second projet d'investissement touristique, après le FOTAMANA, capable de constituer, en lui-même, un attrait touristique et favoriser l'essor touristique de l'ensemble du département.

La Côte d'Ivoire, malgré ses nombreux atouts, a du mal à commercialiser, de façon adéquate, d'autres produits touristiques, à l'instar de l'Inde et du Kenya. En effet, l'Inde est aujourd'hui réputé être l'une des destinations privilégiées, en termes de tourisme médical et le Kenya pour ce qui est du Safari. La nation ivoirienne qui, avant la situation de crise, s'était inscrite dans un vaste programme à priorité balnéaire grâce à la Valtour et au Club Med, et d'affaires, du fait du poids économique d'Abidjan, a, aujourd'hui, du mal à se faire un créneau sur le marché touristique international. Il est, donc, plus que jamais primordial, vu la rude concurrence que se font les nombreux pays sur le marché international du tourisme, que les autorités ivoiriennes mettent en place des programmes d'investissements touristiques susceptibles d'ouvrir la voie à la commercialisation de produits touristiques innovants. Le complexe hôtelier YEGNIGUE veut donc s'inscrire dans cette vision par la commercialisation de produits touristiques susceptibles de positionner le département de Korhogo sur une nouvelle niche de marché touristique et participer, par la même occasion, à l'essor du tourisme ivoirien.

Le complexe hôtelier YEGNIGUE, d'une capacité de 250 chambres, se veut être un hôtel de luxe. Il faut, en effet, promouvoir les investissements hôteliers de ce genre afin de positionner la destination Korhogo comme une destination de qualité. C'est par la mise en place de politiques touristiques exclusivement destinées à un tourisme de luxe que les îles Canaries ont pu franchir la barre des 16 millions de touristes en 2017 (NAKHI Fatiha, 2017). Comme son nom l'indique, le YEGNIGUE (mot sénoufo signifiant bien-être) est, par excellence, le centre ivoirien du bien-être. Orienté vers une clientèle aisée soucieuse de profiter des grâces de la nature, le YEGNIGUE s'impose comme, non seulement le complexe hôtelier le plus important du pays, après ceux d'Abidjan et de Yamoussoukro, mais aussi comme le seul centre ivoirien intégrant séjour et traitement médical par les secrets de la nature. Son architecture épousant les formes du calao – le calao est un animal sacré en pays sénoufo ayant plusieurs vertus dont la fécondité – le complexe hôtelier YEGNIGUE ressemble à un calao vu du ciel.

Tout comme le complexe hôtelier FOTAMANA, le YEGNIGUE est lui aussi construit selon les normes du développement durable et prend en compte les mêmes critères de production d'énergie et de gestion de l'eau du complexe hôtelier FOTAMANA.

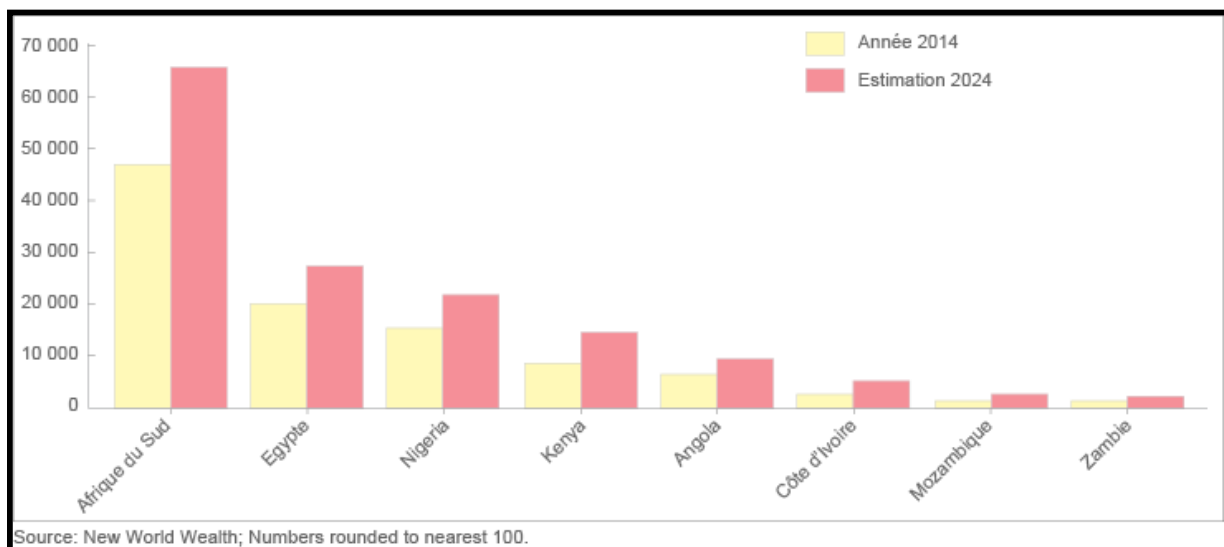
Le complexe hôtelier YEGNIGUE qui allie séjour et bien-être est, avant tout, tourné vers le marché africain. A ce titre, il ouvre les brèches dans une stratégie touristique ivoirienne axée, exclusivement, vers le monde occidental. En effet, si cette stratégie touristique a longtemps été la norme, la tendance actuelle des touristes occidentaux à choisir des destinations peu éloignées de leurs zones géographiques (EUROSTAT, 2016) peut contrarier son essor à long terme. Aussi, selon le rapport du New World Wealth relatif à l'évolution du nombre de

millionnaire, l'Afrique a enregistré un boom de ses millionnaires de 145% contre seulement 73% pour l'ensemble du monde, entre 2000 et 2014. Ainsi, le nombre d'africains détenant au moins un million de dollar est passé à 161 000 personnes. De plus, comme on peut le remarquer sur la figure 2, le nombre actuel de millionnaire ivoirien qui est de 2300 va connaître un bon de 109% d'ici 2024 pour atteindre un nombre de 4800 millionnaires. Ces millionnaires africains, dont la richesse combinée se chiffre à 660 milliards de dollars (environ 350 000 milliard de FCFA) aujourd'hui, constituent un vaste champ de marché sur lequel doit surfer l'industrie du tourisme ivoirien. Le complexe hôtelier YEGNIGUE qui donne la possibilité à ses clients de bénéficier de soins thérapeutiques bidimensionnels (moderne et traditionnel), tout en profitant des richesses de la nature peut donc être une destination de choix pour ces ivoiriens ou africains. Nous sommes sans ignorer qu'en tant qu'africain, nous avons toujours recours à la médecine traditionnelle, malgré un suivi médical moderne.

De plus, le nord de la Côte d'Ivoire est réputé abriter un nombre important de tradipraticiens. Cette spécificité, alliée à la faible densité de population, contrairement au sud de la Côte d'Ivoire, offre donc le cadre idéal pour la construction de ce complexe.

En somme, le YEGNIGUE offre, en priorité, aux africains l'accès à un produit touristique qui tient compte de leur réalité sociale. De ce fait, la Côte d'Ivoire innove dans sa politique de développement touristique, en intégrant de nouveaux produits.

Figure 2 : Evolution du nombre de millionnaire en Afrique



Aussi, au niveau local, en favorisant la promotion de l'assistance traditionnelle (médicale et autre) ce complexe hôtelier contribue à la préservation des secrets thérapeutiques traditionnels. Il va donc de soi qu'une telle intégration va contribuer à la normalisation et à la professionnalisation de ce mode de traitement traditionnel.

2.1.2.2- Conditions de mise en projet du FOTAMANAN et du YEGNIGUE

L'ensemble des exigences sécuritaires (sanitaires, armée) de la région ouest africaine, en général, et de la Côte d'Ivoire, en particulier, est le principal baromètre pour la réalisation effective de ces types d'investissements touristiques.

Au-delà, il nous semble que les trois mesures suivantes sont nécessaires pour la réussite de ces deux projets :

- Intégrer pleinement la population locale à tous les niveaux d'exécution de ces deux projets. Ce qui va permettre de régler les problèmes en rapport avec le foncier et ceux relatifs aux autres problèmes sociaux qui peuvent survenir ;
- Réaliser ces projets dans un rayon maximum de 30 kilomètres autour de Korhogo, tout en favorisant en priorité des espaces à faible densité de population pour le YEGNIGUE ;
- Prendre en compte les exigences du développement durable dans les phases de réalisation et d'exploitation de ces projets.

Nous retenons qu'un essor du tourisme ivoirien est possible, au vu de l'embellie économique et de la stabilité sociopolitique qui se consolide. Toutefois, pour que l'ensemble du pays bénéficie et participe pleinement à l'essor touristique de la Côte d'Ivoire, il est indéniable que des investissements soient engagés, à la fois, par les collectivités territoriales locales et les autorités gouvernementales. Aussi, des actions au niveau national, visant à mieux faire participer la population ivoirienne aux efforts de relance et de promotion du tourisme sont indispensables, pour garantir une réelle émergence d'un marché touristique local, gage de l'essor touristique du département de Korhogo.

2.2- Une nécessaire implication de la population dans la relance et l'essor de l'activité touristique

« Bien que le rôle du tourisme dans le progrès économique structurel et le développement durable ne soit pas une préoccupation nouvelle de la communauté internationale, comment inscrire davantage le tourisme dans la durée et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable des pays en développement reste un problème qui appelle une attention urgente. » (CNUCED, 2013). Il est donc évident pour des pays en développement de trouver des stratégies innovantes susceptibles d'assurer, au mieux, l'essor de l'activité touristique, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

2.2.1- Innover dans la recherche de financement au soutien de l'activité touristique

La promotion et la relance du secteur touristique ivoirien nécessite la mobilisation d'importants fonds. Ces fonds nécessaires à la mise en place du nouveau schéma directeur de développement du tourisme se chiffrent à 309 003 800 000 FCFA (BNETD, 2014) et doivent servir de financement au plan de relance touristique 2014-2030. « Le Schéma directeur de développement du tourisme sera financé par l'apport de l'Etat ivoirien et les apports des partenaires au développement qui voudront bien prendre part au

développement du secteur touristique... Pour la mobilisation de ressources extérieures, un groupe de travail avec les bailleurs de fonds devra être mis en place » (BNETD, 2014). Le mécanisme de financement de ce schéma directeur, même s'il paraît réaliste, nous semble, tout de même, difficile à mettre en place. Nous pensons que les prérogatives actuelles de l'Etat ne vont pas lui permettre de mobiliser aisément sa contribution. De plus, privilégier la mobilisation extérieure de fonds ne peut pas permettre à la Côte d'Ivoire d'asseoir une réelle politique de développement touristique qui va prendre en compte les aspirations de sa population urbaine et rurale. Ce qui ne va pas favoriser une meilleure distribution des retombées touristiques. C'est pourquoi, une mobilisation de ressources financières au niveau national est à privilégier, afin de répondre rapidement aux exigences de relance du tourisme ivoirien. Ce qui passe par l'innovation dans la mobilisation des fonds destinés à la relance et au développement du secteur touristique ivoirien.

2.2.1.1- Une indispensable réorientation de la redevance RTI

Les autorités ivoiriennes ont initié une redevance RTI (Radiodiffusion Télévision Ivoirienne) adossée aux factures de la CIE (Compagnie Ivoirienne d'Electricité), afin de contribuer à soutenir le secteur public de l'audiovisuel. Selon les autorités en charge du budget, 5,6 milliards de FCFA ont été collectés en 2013 par la CIE pour le compte de la RTI. Toutefois, vu le nombre de plus en plus croissant d'abonnés aux chaînes câblées, au fil du temps, il est évident que la baisse de l'audimat de la RTI rend cette redevance peu profitable aux populations ; la chaîne nationale est suivie par 35% de la population ivoirienne, selon le rapport Africacospe publié par la société Kantar TNS le 10 Octobre 2016. Dans ces conditions, il est utile de donner une autre fonction à cette redevance. Ainsi, il est possible d'instituer une redevance qu'on peut dénommer SOS PATRIMOINE TOURISTIQUE, en remplacement de la redevance RTI.

Malgré sa mobilisation sur le plan national, la fonction de ce fonds peut varier d'une région à l'autre, selon les priorités touristiques établies par les acteurs locaux. Au niveau du département de Korhogo, ces fonds vont servir, en priorité, à la réhabilitation des sites touristiques qui ont fortement subis les affres des crises socioéconomiques et politiques. Les sites touristiques des hauts fourneaux de Koni, du village des dessinateurs sur toile de Fakaha ainsi que le soutien à la modernisation des activités de poterie des femmes de la sous-préfecture de Kanoroba sont à privilégier.

2.2.1.2- Le recours au couple éducation-formation

L'une des mesures qui peut être engagée est la synchronisation des actions des Ministères en charge de l'éducation de base et de l'enseignement supérieur à celle du Ministère du tourisme. L'action combinée de ces trois Ministères va prendre tout son sens, à travers sa déclinaison en diverses actions stratégiques importantes.

La première phase de cette action de synchronisation et certainement la plus importante consiste en la mobilisation de fonds destinés à la mise en place de stratégies de promotion touristique. Il est question d'instituer une contribution nationale de promotion de nos

valeurs touristiques qui va être adossée aux différents droits d'inscription dans le secondaire et en milieu universitaire. Le département de Korhogo qui compte en son sein une université publique et plusieurs écoles de formation professionnelle ainsi qu'un important nombre d'établissements du secondaire mérite donc d'être inscrit dans un tel programme.

En milieu scolaire, il s'agit de rehausser de 1000 FCFA le droit d'inscription dans les différents collèges et lycées des 1 791 183 élèves que compte la Côte d'Ivoire (MENET-FP, 2017). Ce qui va faire passer ce droit de 6000 FCFA en ce moment à 7000 FCFA pour les élèves inscrits dans les établissements publics et de 3000 FCFA à 4000 FCFA pour ceux inscrits dans les établissements privés. Ces fonds mobilisés vont permettre la mise en place de la stratégie nationale d'animation de nos sites touristiques. Cette stratégie qui va permettre, non seulement, de mieux faire connaître les différents sites touristiques de nos régions, mais aussi et surtout, de contribuer à la continuité des activités de ces différents sites, va être en priorité réservé aux apprenants du Ministère de l'Education Nationale, seule Institution étatique chargée, en priorité, de la formation initiale du citoyen. Toutefois, cette formation trop théorique, notamment dans le domaine du tourisme, ne permet pas, en notre sens, une meilleure appréhension des réalités touristiques locales et nationales. Comment prendre conscience de la nécessité de contribuer à la préservation, la promotion et l'essor d'une activité dont la manifestation nous est étrangère ? La réponse à cette question va trouver tout son sens dans l'intégration obligatoire de sorties découvertes de zones touristiques dans le programme national de formation des élèves de Côte d'Ivoire. Ce programme piloté par les différentes DREN (Direction Régionale de l'Enseignement Nationale), au niveau local, va concerner, en priorité, les élèves des niveaux dont le tourisme est inscrit dans le programme annuel de formation.

Ainsi, de façon pratique, ces fonds vont servir, de prime abord, à couvrir les charges opérationnelles et les droits de visite de ces différents sites touristiques. En appréhendant mieux les réalités touristiques de leurs différentes régions, ces élèves inscrits dans le système éducatif ivoirien contribuent, de facto, à l'animation de ces sites ainsi qu'à leur survie. Cette prise de conscience qui leur est inculquée, dès le bas âge, va donc, être très utile à l'ensemble de l'activité touristique, dans la mesure où ces enfants d'aujourd'hui seront les décideurs dans les années avenir. En ayant en charge la responsabilité future de la gestion du pays, ils pourront ainsi s'impliquer davantage dans tout ce qui touche au tourisme.

Ainsi, selon les régions du pays, des sites touristiques peuvent être présélectionnés en fonction des contenus des différents cours. Dans le département de Korhogo, par exemple, le site touristique de Koni peut être privilégié par les services de la DREN comme centre d'éveil au métier de la forge pour les élèves en classe de sixième. En effet, dans le programme national de formation des élèves de sixième en histoire, la troisième et dernière leçon intitulée « La métallurgie du fer en Côte d'Ivoire » met en relief, non seulement les sites de cette métallurgie, mais aussi le processus de travail du fer. De ce fait, intégrer une visite du site touristique de Koni abritant des hauts fourneaux à l'exécution de ce cours va prendre un sens très important. En plus du fait que cette visite permet à ces apprenants de mieux se faire une idée du milieu métallurgique, elle contribue, également, non seulement, à mieux les former, mais aussi à jeter les bases d'une nouvelle jeunesse de ce site touristique de Koni qui

ne reçoit, quasiment, plus de visiteurs. Avec un tel programme, les sites touristiques du département de Korhogo et des différentes localités du pays, peuvent bénéficier d'une meilleure promotion et appréhension auprès de ces jeunes. Aussi, par ce programme, ces sites touristiques pourront mieux résister à la morosité de l'activité touristique que connaissent les localités de l'intérieur du pays.

Au niveau de l'enseignement supérieur, cette contribution forfaitaire de promotion touristique va varier de 2000 FCFA à 5000 FCFA, selon le type de formation des 176 506 étudiants répartis dans les 217 établissements d'enseignement supérieur (MESRS, 2014). En effet, avec un régime de base de 2000 FCFA, cette contribution nationale au niveau du supérieur peut être plus importante, selon le lien entre la formation de ce dernier et le tourisme. Ainsi, pour des étudiants dont la formation est directement liée au tourisme, ce droit va être de 5000 FCFA, tandis que, pour ceux suivants des formations en rapport avec les sciences pures, cette contribution ne sera que de 2000 FCFA.

Les fonds mobilisés par l'Enseignement Supérieur vont contribuer à mettre en place plusieurs actions contribuant à promouvoir le tourisme ivoirien. Concrètement, il va être question d'initier un programme national de recherche scientifique chargée de mettre en place des stratégies innovantes à l'émergence de nouveaux métiers dans le domaine du tourisme. Comme l'a soutenu Marco Aurelio Perez, maire de San Bartolomé de Tirajana lors de la cinquième édition du Colloque Internationale du Tourisme de Maspalomas, « il est important de maintenir des relations de collaboration multidisciplinaires dans le domaine touristique et académique car la recherche scientifique est en mesure d'apporter des éléments d'amélioration au secteur du tourisme ». Ainsi, à travers ces instituts universitaires de recherches spécialisées dans le domaine touristique, il sera plus aisé de maîtriser l'impact réel ainsi que l'environnement de cette activité au niveau local et national. Ces laboratoires de recherches touristiques vont servir de baromètre à l'ensemble de l'activité touristique nationale et vont contribuer à mettre en place des innovations qui peuvent stimuler la croissance de l'activité touristique. Quand on sait que l'une des difficultés majeures des autorités ivoiriennes reste la question de l'insertion et de l'emploi des jeunes, la mise en place d'un programme national de promotion de métiers d'avenir au niveau du secteur touristique est plus que nécessaire ; le tourisme offrant d'énormes opportunités d'emplois. La Côte d'Ivoire gagnerait, donc, à encourager sa promotion en milieu universitaire.

2.2.1.3- La nécessité de l'instauration du timbre transport

Le troisième volet de mobilisation de fonds destinés au secteur touristique consiste à intéresser l'environnement du transport en Côte d'Ivoire. A ce niveau, nous avons établi trois niveaux d'intervention dont le mode opérationnel nous paraît simple à mettre en place.

Le premier niveau retenu consiste en la mise en place d'une taxe d'entrée à nos frontières qui va être payée par les non-nationaux en séjours dans le pays. Cette taxe qui est déjà en vigueur au Ghana et dont la mise en place ne nous semble, aucunement, pas discriminatoire va avoir un coût variant, selon le mode d'entrée en Côte d'Ivoire. Ainsi, pour les entrées routières, le montant maximal retenu peut être de 1000 FCFA et va être payé sur les différents check-points aménagés à cet effet. Au niveau des entrées aéroportuaires, le coût

peut être de 2000 FCFA. Ce système de recouvrement à l'aéroport FHB (Félix Houphouët Boigny) peut rapporter un milliard de FCFA, pour une moyenne annuelle d'arrivées de 500 000 touristes. Son champ d'action s'inscrit dans le soutien au programme d'assainissement des différentes localités ivoiriennes. Nous sommes sans ignorer que le visiteur contribue à la dégradation de l'environnement, tant sur le plan urbain que rural, durant son séjour. C'est donc, avec raison, qu'il est opportun de l'impliquer dans les différents efforts d'assainissement de nos centres urbains et ruraux. Notre processus d'assainissement envisagé ne vient pas en remplacement du système de collecte et de ramassage des ordures qui est déjà mis en place. Il s'agit de mettre en place un programme complémentaire dont le caractère innovant peut générer de nouveaux emplois. C'est en cela que nos centres de recherches dédiés à l'innovation au niveau touristique et installés dans nos différentes universités vont prendre tout leur sens.

Quant au second niveau d'intervention, les compagnies de transport interurbain vont être très utiles dans notre stratégie. Conformément au timbre d'Etat qui est de l'ordre de 100 FCFA dont ces compagnies de transport sont chargées de sa collecte, un timbre sur le transport du même montant peut donc être institué. Le voyageur va, désormais, payer 200 FCFA supplémentaire, hormis son titre de transport, contrairement aux 100 FCFA payés en ce moment. Il sera donc aisé de contribuer au financement de programmes d'embellissement de nos villes. En effet, la majeure partie des différentes communes de Côte d'Ivoire n'ont initié aucune stratégie d'embellissement de leurs localités respectives. De tels déficits sont la résultante de communes ne disposant d'aucune personnalité. De plus, même si des efforts d'embellissement ont été initiés dans les années 1980, force est de constater que ces aménagements initiaux n'existent plus que de nom. Nous constatons que la majorité des communes du pays n'offrent pas un visage reluisant susceptible d'enchanter le visiteur. C'est donc impératif d'instituer cette stratégie de financement du système d'embellissement de nos différentes communes qui va leur donner fière allure.

Enfin, le troisième volet consiste à mettre en place une taxe de contribution à la promotion de l'activité touristique d'une valeur symbolique de 1 FCFA, sur chaque litre de carburant vendu à la pompe. A la lumière de l'évolution croissante des immatriculations en Côte d'Ivoire, ce système de collecte de fonds nous semble très utile, malgré ce montant dérisoire adossé sur le prix du litre du carburant à la pompe. En effet, selon les autorités en charge de l'énergie, 959 747,22 tonnes métriques correspondant à 959 747 220 litres ont été commercialisés par un réseau de 550 stations-service en 2008. Ainsi, en considérant ces chiffres de 2008 et en nous fiant à l'augmentation du parc auto ivoirien, nous pouvons estimer qu'après dix ans, cette commercialisation à la pompe a pu atteindre ou dépasser la barre symbolique de 1 millions de tonnes métriques correspondant à un gain financier d'un milliard de FCFA. Les fonds générés par le système de prélèvement à la pompe vont servir à l'ouverture de nouvelles voies et à l'entretien des voies d'accès aux différents points d'intérêt touristique. En effet, le mauvais état des voies d'accès aux sites touristiques constitue un élément dissuasif à la fréquentation touristique. Dans le département de Korhogo, certaines voies d'accès aux sites touristiques sont difficilement praticables à partir d'une voiture. C'est le cas, par exemple, des voies menant au village touristique de Fakaha dans la sous-

préfecture de Napié, localité situé à 20 kilomètres de Korhogo. En effet, si l'état de cette route est peu acceptable entre Napié et Fakaha, l'axe Fakaha-Komborodougou est quasiment impraticable par un véhicule à quatre roues. Cette situation qui, selon les élus locaux, est consécutif au peu de fonds disponibles, va trouver, sans nul doute, une ébauche de solution à travers ce type participatif de financement de l'activité touristique.

Au-delà de ces actions de mobilisation de fonds, il est possible d'impliquer les acteurs de l'hôtellerie et de la restauration par une contribution de 500 FCFA par nuitées et 100 FCFA par couverts servis. Ces différentes sommes seront adossées aux prix déjà pratiqué et ne vont donc pas constituer de nouvelles taxes pour ces opérateurs. Ce qui va être nécessaires à la matérialisation de la mise en place d'un système cohérent de statistique au niveau des infrastructures de restauration et de l'hôtellerie. Nous comprenons, difficilement, que le seul système de comptabilisation et de suivi de la clientèle au sein des complexes hôteliers, principalement dans le département de Korhogo soit du seul fait de la fiche de voyage. Nous pensons qu'initier un système de comptabilisation automatique et systématique des différentes nuitées est très capital pour le dynamisme du secteur touristique du département de Korhogo et de la Côte d'Ivoire. Cette option va rendre plus performant le système de comptabilisation des fréquentations dans les infrastructures de supports touristiques. Les services de la police chargés de contrôler la clientèle des différents hôtels vont donc être plus efficaces.

Au niveau local, les visites de certains sites touristiques naturels peuvent, également, être assujetties au paiement d'une taxe forfaitaire, comme l'ont déjà institué les services en charges du jardin botanique de Bingerville.

En somme, nous notons que les sources de financements au redémarrage et à l'essor de l'activité touristique en Côte d'Ivoire sont multiples (tableau 1).

Tableau 1 : Récapitulatif des modes de financement et champs d'actions

MODES FINANCEMENT	APPORTS FINANCIERS	CHAMPS D' ACTIONS
Actualisation redevance RTI	5 600 000 000 FCFA	National : Réhabilitation et mise en valeur du patrimoine touristique
Couple Education/Formation	DRENET-FP : 1 791 183 000 FCFA Université : 353 012 000 FCFA Total : 2 144 195 000 FCFA	National : Soutien et animation des sites touristiques ; Promotion et soutien à la recherche scientifique en matière de tourisme dans les universités publiques
Timbre Transport	Taxe entrée routière : ND Taxe aéroport : 1 000 000 000 FCFA Taxe carburant : 1 000 000 000 FCFA	National : Création de voie d'accès aux sites touristiques et entretien de celles déjà existantes ; Embellissement du milieu urbain ; Soutien au programme d'assainissement urbain
Taxe hôtelière	ND	National : Modernisation et informatisation de la collecte statistique
Taxe visite sites naturels	ND	Local : Revalorisation des site touristiques naturels
TOTAL	9 744 195 000 FCFA/an	Mise en place d'un plan durable de financement du secteur touristique ivoirien

Conception : N'GORAN.K.F., 2017

2.2.2- Des retombées importants

La stratégie d'intégration de la population à la mobilisation de fonds destinés à la relance et à la promotion du tourisme ivoirien offre des avantages indéniables, aussi bien, sur le plan socioéconomique qu'environnemental.

2.2.2.1- Une intégration durable des populations à la promotion du tourisme

Les retombées sociales de la stratégie de soutien au secteur touristique sont diverses. Au niveau national, la mise en place de cette stratégie de relance assure une image de marque auprès de la communauté internationale. Cette dernière va trouver en la Côte d'Ivoire un pays qui a réellement pris conscience de la nécessité de placer le tourisme au cœur de son programme de développement social. En dehors de cette image, la population ivoirienne va être perçue comme étant en phase avec la politique de développement touristique initiée ; car en dépit des possibilités offertes, le secteur du tourisme peut également faire l'objet de critiques et de contestation sociale (SUCHET A. et RASPAUD Michel, 2011). Ces initiatives ivoiriennes peuvent faire écho auprès des visiteurs internationaux et contribuer à booster les arrivées touristiques. Au-delà de l'image externe véhiculée, en interne, la population ivoirienne se positionne ainsi comme très attachée au sort de la patrie. En s'impliquant directement dans les efforts de sauvegarde d'une partie des activités économiques, elle s'imprègne mieux de l'exposition du secteur économique aux différentes crises. Une telle prise de conscience au sein de cette population peut contribuer, non seulement, à faire renaître le vivre ensemble qui caractérisait cette population, mais aussi, à contribuer aux différents efforts de cohésion sociale initiés. Enfin, on retient une meilleure implication de la jeunesse dans l'environnement touristique. A travers sa participation à la mobilisation des fonds et sa visite obligatoire sur les différents sites à caractère touristique, les jeunes ivoiriens peuvent mieux se faire une idée du phénomène touristique national. De plus, cette stratégie va faire naître en eux le sentiment de s'engager pour une pratique plus saine et durable de cette activité. L'implication des élèves des collèges et lycées des îles Canaries aux enjeux du tourisme contribue fortement à la formation d'une génération plus consciente de l'importance du tourisme (NAKHILI, 2017).

En milieu urbain, l'implication de tous, dans le financement des efforts d'assainissement et d'embellissement de nos cités, va permettre à la population de mieux s'impliquer dans la gestion de ces différents centres urbains. Aussi, par ces différents efforts, les problèmes d'assainissement de nos villes vont donc trouver une ébauche de solution. Un tel cadre de vie sain, au-delà du fait qu'il contribue à un meilleur épanouissement de la population, offre un cadre idéal à la pratique de l'activité touristique. Ce nouveau visage de nos centres urbains va, certainement, impulser l'arrivée touristique.

Quant aux zones rurales, enfin, notons que le programme de soutien va leur redonner une nouvelle jeunesse. La baisse des visites dans les sites touristiques a des effets sur le niveau de vie de la population locale. L'absence de retombées financières découlant de ces activités de visites met à mal l'équilibre social dans ces différentes zones. De plus, hormis la promotion des valeurs culturelles de ces zones, la continuité des activités des sites touristiques qui s'y trouvent peut contribuer à la préservation du savoir-faire ancestral transmis de génération en génération.

Pour conclure, notons que grâce à cette action, la priorité touristique va être redéfinie. En fait, en contribuant à une meilleure appréhension des jeunes ivoiriens de l'activité touristique, les pouvoirs publics contribuent à stimuler le marché touristique national. Une place de choix va

donc être accordée aux actions de promotion en interne du tourisme. Ces jeunes qui, aujourd'hui, à travers leur processus de formation visitent des sites touristiques, vont adopter des comportements de personnes soucieuses de visiter d'autres lieux, dans l'avenir, contrairement à la génération actuelle.

2.2.2.2 De réelles opportunités économiques

L'évaluation du poids économiques des actions envisagées se traduit sous plusieurs formes. On note, dans un premier volet, les retombées économiques directes se rapportant à la masse de fonds mobilisés mise à la disposition du secteur du tourisme et dans un second volet les effets indirects consécutifs aux poids économiques des actions entreprises.

En ce qui concerne le premier niveau qui est celui des fonds disponibles, nous nous sommes servis de quelques exemples pour démontrer que cette stratégie est une aubaine pour l'ensemble du secteur du tourisme ivoirien. Ainsi, comme nous l'avons matérialisé dans le tableau 1, l'ensemble de la stratégie de mobilisation, hors taxe sur nuitées et plats servis peut se chiffrer à près de 10 milliards de FCFA par an, selon nos estimations. Au regard de ces chiffres, on note, qu'une fois appliqué, ce système de financement au soutien de l'activité touristique peut contribuer à l'amélioration de la situation actuelle. Il peut, encore, être plus conséquent à partir d'une actualisation des données. Ce programme de mobilisation, s'il est mis en place, à partir de 2020, peut rapporter plus de cent milliards de FCFA sur la période 2020/2030. Ce qui représente le tiers des fonds nécessaire au financement du schéma directeur de développement touristique 2014/2030.

Pour ce qui est des effets économiques indirects, on retient que la mise en place de ce fonds de financement va d'abord donner une bouffée d'oxygène à l'ensemble de l'activité touristique. Cette stratégie se positionne, donc, comme un effet de levier à l'essor de cette activité touristique qui baigne dans la morosité, surtout au niveau de la majeure partie des localités de l'intérieur du pays. Aussi, à travers l'action des centres de recherches sur le tourisme, des métiers novateurs vont ainsi voir le jour. De ce fait, on peut assister à la naissance de PME et de start-up spécialisées dans le domaine touristique, sur le marché national. De plus, comme nous l'avons mentionné plus haut, dans le cadre du soutien aux efforts d'assainissement et d'embellissement de nos différents centres urbains, la priorité est accordée à la création de nouvelles entreprises susceptibles d'innover dans ces différents domaines.

Enfin, l'Etat va en tirer des profits non des moindres. En plus des emplois qui vont être créés, les autorités ivoiriennes vont enregistrer des entrées de devises importantes consécutives aux différentes taxes qu'elle va percevoir, grâce à la relance de l'activité touristique dans les différentes localités du pays et à la création de nouvelles entreprises.

CONCLUSION

Cette étude met en lumière les diverses opportunités qui s'offrent aux décideurs afin d'asseoir des bases durables à la relance et à l'essor de l'activité touristique en Côte d'Ivoire et plus particulièrement dans le département de Korhogo. Il en ressort que les pays du Sud,

notamment la Côte d'Ivoire, ne pourront garantir un réel essor du secteur touristique sans stimuler l'émergence d'un marché touristique national et sous régional. Inviter les populations à prendre une part active, à la fois, dans le financement des actions de développement touristique, ainsi que dans l'animation des différents sites touristiques est un véritable gage à une meilleure implication des populations locales à l'action de promotion touristique. Toutefois, cette participation de la population à la préservation et à la promotion du secteur touristique ne pourra être efficace que si, simultanément, des actions visant à intégrer les ressources socioéconomiques et culturelles de l'ensemble des régions ivoiriennes sont menées. C'est à ce titre que le pays pourra s'inscrire dans une pratique durable du tourisme, levier important du développement durable.

BIBLIOGRAPHIE

André SUCHET et Michel RASPAUD, 2011 « "Le patrimoine, c'est un truc pour les vieux..." », *Mondes du Tourisme* [En ligne], 4 | 2011, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://tourisme.revues.org/456> ; DOI : 10.4000/tourisme.456

Bruno CHARBONNEAU, 2013, « Côte d'Ivoire : possibilités et limites d'une réconciliation », *Afrique contemporaine* 2013/1 (n° 245), p. 111-129.

DCGTx, 1989, Plan national de développement touristique, Abidjan : DCGTx, 456p.

CNUCED, 2013, *Tourisme durable : contribution à la croissance économique et au développement durable*, CNUCED, Genève, 23p.

Fatiha NAKHLI, 2017, « Iles Canaries : Comment les académiciens réinventent le tourisme », *L'économiste* [En ligne] | 2011, mis en ligne le 19 décembre 2017, consulté le 13 mars 2018.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, 2014, *Statistique scolaire 2013-2014*, DPES, Abidjan, 65p.

MINISTÈRE DU PLAN, 1970, *Travaux préparatoires au plan 1971-1975*, 2^{ème} esquisse, tourisme, Abidjan : DEDA, 31p.

MINISTÈRE DU PLAN, 1976, *Projet de plan quinquennal de développement économique, social et culturel 1976-1980*, Abidjan : Ministère du Plan, 369p.

MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT, 2009, *Stratégie de relance du développement et de réduction de la pauvreté*, Abidjan, DSRP, 198p.

MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT, 2010 : *Les conditions de développement de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, Abidjan, PNUD, 248p.

MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT, 2011, *Plan national de développement 2012-2015 : résumé analytique ; Tome 1 ; 49 p.*

MINISTÈRE DU TOURISME, 2014, *Schéma directeur du tourisme : cadre d'orientation stratégique du tourisme ivoirien et plan d'actions 2014-2030*, Abidjan : BNETD, Décembre, 150p.

MINISTÈRE DU TOURISME, 1973, Investir dans le tourisme en Côte d'Ivoire, Abidjan ; Ministère du Tourisme, 36p.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT, 2006, Programme de reconstruction de l'industrie touristique et hôtelière, Abidjan : MTA, Janvier, 17p.

PME MAGAZINE, 2009, Tourisme Hôtellerie : Comment relancer la destination Côte d'Ivoire ?, Dossier, PME MAG, N°22, Déc 2009/Jan 2010, pp 38-70.

SILUÉ P., 2012, Impact socio-spatial des retenues d'eau dans le Nord de la Côte d'Ivoire, cas de la région des Savanes, Thèse de Doctorat unique Université Félix Houphouët-Boigny Cocody, 330 p.